

REGLEMENT RANDO VTT STE BAUME 2025

Organisateur

Club VTT Ste Baume, Siege social Service des sports Mairie d'Auriol 13390

Soutenu par les magasins Authentic bycle shop, la commune d'Auriol et la commune de St Zacharie. Le club organise une rando VTT, le Lundi de paques 21 Avril 2025.

Son départ s'effectue sur la place de la céramique du Village de St Zacharie et son arrivée à la chapelle St Clair. Son nombre de participants est limité à 400.

La Rando VTT

En solo, la randonnée VTT Ste Baume se réalisera sur 1 parcours principal familial et boucles. Praticable à tout âge (les mineurs devront être obligatoirement accompagné d'un adulte), non chronométrée. Les tandems, vélo à assistance électrique sont acceptés.

Convivialité, découverte de la nature et bonne ambiance sont les maîtres mots qui caractérisent cette randonnée.

Conditions de Participation

- **L'organisation appliquera les recommandations des autorités sanitaires si celles-ci venaient à changer.**
- **Accepter le présent règlement par la case à cocher lors de l'inscription par procédure informatique, et ce, sans aucune réserve.**
- **Pour les mineurs : être accompagné d'un parent ou représentant légal.**

Inscription

- Les inscriptions sont ouvertes, à partir de 10 ans pour la rando VTT. L'accès à la bière/vin d'arrivée ne sera pas autorisé aux mineurs.
- Les tarifs d'inscriptions sont accessibles sur notre site internet et modulés selon les options choisies par le participant. Ces prix sont clairement affichés sur la plateforme d'inscription en ligne et/ou sur le site internet. L'inscription comprend la participation à l'épreuve, un bracelet, un ou plusieurs ravitaillements durant le parcours, une bière/vin à l'arrivée (sauf pour les mineurs) et un BBQ.
- Je reconnais que la charge d'inscription n'est ni remboursable, ni échangeable, ni réutilisable.

- Les inscriptions se font en ligne en allant sur le site <https://www.vttstebaume.fr/la-rando/>, ou le jour J sur place avec une majoration de 3€.
- Le système d'inscription peut vous établir une facture reprenant les frais engagés.

Votre participation à la rando VTT implique votre acceptation express et sans réserve du présent règlement. Chaque participant est conscient des conditions physiques requises pour la participation à une rando VTT (risque de blessures par chute, entorses, chocs, brûlure par frottement, contre-indication en cas de risque d'épilepsie, ou cardiaque,

LISTE NON LIMITATIVE...).

- **Les vérifications d'inscriptions et retrait des bracelets seront faites sur place au départ.**
- **Toute personne ne possédant pas de « Bracelet » au départ ne pourra en aucun cas participer à la rando.**
- **Mineurs sans accompagnant parentale ou à défaut un responsable représentant le parent, le jour de l'événement ne pourra en aucun cas participer à la rando.**
- **L'organisation ne pourra en aucun cas être tenue responsable de toute perte ou dégradation de bien ou matériel en votre possession le jour de votre participation à l'épreuve**

Chaque participant accepte le présent règlement sans réserve.

Matériels

Le participant s'engage à utiliser un vélo en bon état de marche. Les VAE (VTT à assistance électrique) sont acceptés si celui ci respecte l'article R.311-1 du Code de la route :

6.11. Cycle à pédalage assisté : cycle équipé d'un moteur auxiliaire électrique d'une puissance nominale continue maximale de 0,25 kilowatt, dont l'alimentation est réduite progressivement et finalement interrompue lorsque le véhicule atteint une vitesse de 25 km/ h, ou plus tôt si le cycliste arrête de pédaler ;

Environnement

Pour le respect de la nature et des lieux qui vous accueille, il est formellement interdit de jeter et d'abandonner vos déchets (nourritures, emballages, plastiques, papiers, etc.) sur votre parcours. Des poubelles seront mises à votre disposition et devront impérativement être utilisées à cet effet.

Adopter une attitude responsable, n'hésitez pas à ramasser les déchets trouvés sur votre chemin !

Ravitaillement

Pour les parcours VTT 1 ravitaillement sur parcours + 1 à l'arrivée.

Départ/Arrivée

- Un accueil café, remise des bracelets,
- Ravitaillement
- BBQ

Vous aurez le plaisir de vous y retrouver après votre épreuve pour un moment de convivialité !

Sécurité

Un service d'assistance médicale sera assuré par une équipe de secouristes. Des signaleurs seront présents à des endroits stratégiques du parcours. Ces derniers seront équipés d'une liste de numéros à appeler en cas d'urgence. Les services de secours (SDIS) et de Gendarmerie seront avertis de l'événement. Les organisateurs se donnent le droit de vous faire stopper la rando et de vous faire évacuer si l'avis médical vous juge inapte à continuer. Dès lors où l'appel à un médecin est nécessaire, vous vous soumettez, de fait, à son autorité et vous engagez à accepter pleinement ses décisions. En cas de nécessité et dans votre intérêt, il est fait appel à l'équipe de secours qui, dès lors, prend la direction des opérations et met en œuvre tous les moyens appropriés.

Pour la Randonnée VTT, vous devrez respecter strictement le code de la route. (peu de route sont empruntées mais cela arrivera et il est important de veiller à votre sécurité)

Assurance

Conformément à la législation en vigueur, les organisateurs sont couverts par une police d'assurance à responsabilité civile. Il vous incombe également de vous assurer personnellement.

L'organisation ne peut être en aucun cas tenue responsable en cas d'accident ou de défaillance des participants, notamment ceux dus à un mauvais état de santé et en cas de non-respect du règlement. La participation se fait sous l'entière responsabilité des concurrents avec renonciation à tout recours contre les organisateurs en cas de dommages ou de séquelles ultérieures à la course.

Vol/dommage matériel

Les organisateurs déclinent toutes responsabilités en cas de vol, bris ou perte de vos biens personnels pendant la course. Il vous incombe en conséquence, si vous estimez nécessaire de souscrire à une assurance.

Annulation venant des organisateurs

Les organisateurs pourront annuler ou mettre fin à la manifestation à tout moment en cas de force majeure (**requête de l'autorité administrative, intempéries, décision politique, attentats,**

événement imprévu mettant en cause la sécurité des participants, covid19, etc. liste non exhaustive).

L'organisation se réserve le droit d'annuler la course **en cas de manque de participants ou de difficultés techniques**. Dans ce cas, la manifestation sera repoussée à une date ultérieure. Dans tous les cas, **aucun remboursement ne sera effectué, mais attribution d'un AVOIR valable sur l'édition suivante**.

Modification des horaires de départ

En fonction du nombre réel et définitif d'inscrits, les organisateurs se réservent le droit de déplacer les vagues horaires et, le cas échéant, d'en supprimer certaines si leur nombre de participants est trop minime. Dans ce cas, d'autres horaires de départ vous seront proposés.

Droit à l'image

Par votre participation à la rando, vous autorisez les organisateurs ou leurs ayants droits, à utiliser votre image (photo), en vue d'une éventuelle exploitation directe, sur tout support, et pour toute la durée de protection actuellement accordée en matière de droit d'auteur par les dispositions législatives ou réglementaires.